

AFFICHAGE

Le Conseil Municipal se réunira, à *huis clos*, à la Salle des Fêtes en session ordinaire

Le jeudi 4 mars 2021 à 20h00

A la salle des fêtes

Ambrault le 25 février 2021
Le Maire


Etienne AUJARD

ORDRE DU JOUR:

- Vote des comptes de gestion
- Vote des comptes administratifs
- Vote de l'affectation des résultats
- Devis feu d'artifice
- Délibération contrat PEC
- Lotissement
- Divers